



15 avril 2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 72813,48 €

Recettes de fonctionnement : 82002,82 €

La section de fonctionnement présente un solde positif de 9189,34 € sans reprise des résultats antérieurs et de 124358,36 € avec reprise des résultats antérieurs.

SECTION D'INVESTISSEMENT.

Dépenses d'investissement : 13434,55 €

Recettes d'investissement : 12634,60 €

La section d'investissement présente un solde négatif de 799,95 € sans reprise des résultats antérieurs et un solde positif de 11555,82 € avec reprise des résultats antérieurs.

Le compte administratif 2021 présente un solde net positif de 135914,18 € avec reprise des résultats antérieurs.

Le compte de gestion et le compte administratif 2021 sont votés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022.

Le budget 2022 pour la section de fonctionnement est proposé en équilibre à 207977,36 €

Le budget 2022 pour la section d'investissement est proposé en équilibre à 245250 €.

Il est voté à l'unanimité.

Les gros travaux intégrés dans ce budget sont :

- La réfection du logement communal sis au-dessus de la mairie.
- Création d'un trottoir dans le virage au bas de la rue des cerisiers.
- Enfouissement des réseaux secs rue des cerisiers.
- Réfection de la chaussée route de Raynans.

VOTE DES TAXES.

Foncier bâti : Taux communal inchangé à 29,08%.

Foncier non bâti : Taux communal inchangé à 19,68%.

	Taux communal	Moyenne nationale	Moyenne départementale
Foncier bâti	29,08	39,70	38,18

Foncier non bâti	19,68	49,79	23,76
-------------------------	--------------	--------------	--------------

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter le pourcentage des 2 taxes communales restantes.

A noter tout de même que la base d'imposition sur le foncier bâti va augmenter d'environ 3,5 %. C'est sur cette base que s'appliquent les différents taux .

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE.

La bibliothèque est ouverte chaque mardi hors vacances scolaires de 17 h à 18h30.

Elle est approvisionnée 2 fois par an par le camion de la bibliothèque départementale du Doubs, et tous les 2 mois par une navette pour les demandes supplémentaires.

On y trouve un choix varié de livres pour enfants, de BD adultes, ados, de romans, de thrillers, etc, etc , avec de nombreuses nouveautés.

« La lecture est le premier instrument de la liberté et elle est la première chose à défendre. » Christian Oster

Le conseil Municipal